

PHOTO
D'IDENTITE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

PREFET DU NORD

Cadre réservé à l'administration :

RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SEJOUR

CARTE DE RESIDENT

Tous les renseignements demandés doivent être complétés

VOTRE ETAT CIVIL

Monsieur

Madame

NOM :	PRENOM :
NOM D'USAGE :	
DATE DE NAISSANCE : __ / __ / ____	LIEU DE NAISSANCE :
NATIONALITE :	DATE D'ENTREE EN FRANCE : __ / __ / ____

VOS COORDONNEES

ADRESSE (Si vous êtes hébergé, veuillez compléter l'attestation d'hébergement prévue à cet effet)	
ADRESSE MAIL :	
N° DE TELEPHONE FIXE : _____	N° DE TELEPHONE PORTABLE : _____

Acceptez-vous de recevoir des informations de l'administration par SMS : Oui Non

VOTRE ENTREE EN FRANCE

N° DU PASSEPORT :
AUTORITE DE DELIVRANCE :
VALABLE DU __ / __ / ____ AU __ / __ / ____
DATE D'ENTREE EN FRANCE : __ / __ / ____
VISA : <input type="checkbox"/> sans visa <input type="checkbox"/> avec visa D (long séjour) <input type="checkbox"/> avec visa C
VISA VALABLE DU __ / __ / ____ AU __ / __ / ____

Avez-vous déjà obtenu un récépissé, une carte de séjour, une autorisation provisoire de séjour ? Oui Non
si oui, veuillez indiquer le numéro étranger (numéro à 10 chiffres) : _____

VOTRE SITUATION FAMILIALE

Célibataire Concubin(e) Marié(e) Pacsé(e) Veuf/ve Divorcé(e) Séparé(e)

NOM DU CONJOINT :	PRENOM DU CONJOINT :
DATE DE NAISSANCE DU CONJOINT : __/__/____	LIEU DE NAISSANCE DU CONJOINT:
NATIONALITE DU CONJOINT :	PAYS DE RESIDENCE DU CONJOINT :
DATE DU MARIAGE OU DU PACS : __/__/____	

Votre conjoint est-il titulaire d'un titre de séjour ? Oui Non

Si oui, n° Etranger (numéro à 10 chiffres) : _____

VOS PARENTS

	NOM	PRENOM	NATIONALITE	PAYS DE RESIDENCE	Cochez la case si décédé
PERE					
MERE					

VOS ENFANTS

NOM	PRENOM	NATIONALITE	PAYS DE RESIDENCE	AGE	SEXE

VOTRE FAMILLE EN FRANCE

LIEN DE PARENTE	NOM	PRENOM	NATIONALITE	PAYS DE RESIDENCE	Cochez la case si décédé

VOTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE

NOM DE L'EMPLOYEUR ACTUEL :	
ADRESSE DE L'EMPLOYEUR ACTUEL :	

- > Contrat visé par le Service Main d'œuvre étrangère : Oui Non
- > Commerçant, industriel, artisan, profession libérale ou indépendante : Oui Non
- > Sans profession : Oui Non

PERIODE D'EMPLOI	EMPLOI OCCUPE	ETABLISSEMENT

DÉCLARATION DE NON-POLYGAMIE

Le(a) déclarant(e)

Né(e) leà.....

déclare sur l'honneur que sa situation matrimoniale sur le territoire de la République est conforme à la législation française.

Fait à, le

Signature du (de la) déclarant(e),

DÉCLARATION DE NON-ABSENCE DU TERRITOIRE

Monsieur (Nom - Prénom) :

Né le à

Déclare sur l'honneur ne pas s'être absenté(e) du territoire de la République pendant plus de 3 années consécutives au cours des 10 dernières années (titulaire d'une carte de résident) ou que vous n'avez pas séjourné plus de 3 années consécutives hors de l'Union européenne ou 6 ans hors de France au cours des 10 dernières années et n'avez pas acquis le statut de résident longue durée-UE dans un autre État membre de l'UE (titulaire carte résident longue durée UE).

Fait à Lille, le :

Signature du (de la) déclarant(e),

Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, un droit d'accès et de rectification aux données enregistrées s'exerce auprès de la préfecture de la résidence du demandeur. En cas de refus de fournir les informations susmentionnées, l'administration ne pourra établir le titre sollicité. Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et d'amende prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal.

Je suis informé(e) que les titres, actes d'état civil et documents présentés dans le cadre de la présente demande de titre de séjour feront l'objet d'une authentification auprès des autorités ou organismes qui les ont émis.

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur que les renseignements inscrits sur le présent formulaire sont complets et conformes à la réalité de ma situation personnelle.

Fait à Lille, le -----/-----/-----

Signature du demandeur

Vous êtes priés de fournir les pièces justificatives correspondant à votre demande.

Tout dossier incomplet sera retourné à l'expéditeur sans être traité.

Liste des pièces justificatives pour la délivrance du titre de séjour

- **Lettre suivie (affranchie à 500 g)**
- justificatifs d'état civil et de nationalité :
 - passeport (photocopie des pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) ;
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois :
 - facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ; ou bail de location de moins de 3 mois ou quittance de loyer (si locataire) ; ou taxe d'habitation.
 - si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois ;
 - en cas d'hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et acte de propriété (ou relevé de taxe d'habitation ou copie du bail de location de l'hébergeant ou facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès à internet de l'hébergeant).
- 3 photographies d'identité récentes (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC 19794 – 5 : 2005) (pas de copie).
- Si vous êtes marié(e) et ressortissant(e) d'un État dont la loi autorise la polygamie, une déclaration sur l'honneur selon laquelle vous ne vivez pas en France en état de polygamie.

- Carte de résident arrivant à expiration.
- Si vous étiez titulaire d'une carte de résident ne portant pas la mention « Résident de longue durée-UE » : attestation sur l'honneur selon laquelle vous n'avez pas séjourné plus de 3 années consécutives hors de France au cours des 10 dernières années.
- Si vous étiez titulaire d'une carte de résident portant la mention « Résident de longue durée-UE » : attestation sur l'honneur selon laquelle vous n'avez pas séjourné plus de 3 années consécutives hors de l'Union européenne ou 6 ans hors de France au cours des 10 dernières années, ou n'avez pas acquis le statut de résident longue durée-UE dans un autre État membre de l'UE.
- Si vous demandez une carte de résident permanent : justificatifs de l'intégration républicaine, sauf si la condition d'intégration a déjà été vérifiée auparavant lors de la délivrance de la carte de résident :
 - une déclaration sur l'honneur de respect des principes régissant la République française (modèle du contrat d'accueil et d'intégration) ;
 - lorsqu'il existe, le contrat d'intégration républicaine ou le contrat d'accueil et d'intégration ainsi que l'attestation nominative remise par l'OFII précisant si les actions prévues au contrat ont été suivies ainsi que les conditions de leur validation ;
 - tout document de nature à attester la connaissance suffisante de la langue française, notamment le diplôme initial de langue française.